

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement  
et du Logement de Bourgogne

Dijon, le 4 septembre 2014

Contact communication DREAL :  
Fabien GRANGE – 06 29 62 38 15  
[Fabien.grange@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Fabien.grange@developpement-durable.gouv.fr)

## Communiqué de presse

### LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

#### La Transition énergétique pour la croissance verte : agir ensemble, les territoires bourguignons en mouvement !

Le jeudi 4 septembre 2014, Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a, lors de sa conférence de rentrée présenté le **plan d'actions pour la croissance verte : investissements, emplois et environnement**. La transition énergétique a été au cœur de cette conférence de presse. Le **projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte** a été présenté par la Ministre, le 30 juillet dernier, pour être débattu au Parlement dans les prochaines semaines.

#### Focus sur le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte :

Il s'agit d'un projet de loi majeur qui fixe des objectifs clairs et met en place des outils opérationnels ainsi que des aides simples et efficaces pour :

- **créer de l'emploi** grâce à la croissance verte (énergies renouvelables, rénovation thermique des bâtiments, transports propres, etc.) ;
- **faire baisser la facture énergétique** des français et ainsi améliorer leur pouvoir d'achat ;
- et **lutter contre le réchauffement climatique**.



Retrouvez la présentation détaillée du projet de loi sur : [www.transition-energetique.gouv.fr](http://www.transition-energetique.gouv.fr)

#### Sans attendre le vote de ce texte, le projet de loi s'accompagne d'une série d'appels à projets nationaux destinés à encourager les initiatives locales :

- un appel à projet en faveur des **territoires à énergie positive (TEPos)** : une douzaine de collectivités sont d'ores et déjà engagées en Bourgogne, suite à l'initiative lancée l'an dernier à titre expérimental par l'ADEME en partenariat avec le Conseil régional, ainsi que dans deux autres régions ; un exemple que les autres régions seront prochainement appelées à suivre.
- un appel à projet visant à détecter vingt territoires « **zéro gaspillage zéro déchets** » : un appel à manifestation d'intérêt lancé le 1<sup>er</sup> août invite les acteurs de nos territoires à faire acte de candidature sur le site Internet de l'ADEME d'ici le 26 septembre prochain ([www.ademe.fr/aap-zero-dechet](http://www.ademe.fr/aap-zero-dechet)).

Plus d'infos sur : [http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/5-Appel\\_a\\_projets\\_territoires\\_zero\\_gaspillage\\_zero\\_dechet.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/5-Appel_a_projets_territoires_zero_gaspillage_zero_dechet.pdf)

- un autre appel à projets en faveur du développement de la **méthanisation** (appel à projet « 1 500 méthaniseurs » sur 3 ans) sera lancé dans les prochaines semaines.

D'ores et déjà, d'autres initiatives concrètes sont lancées en Bourgogne, telles que les exemples suivants :

- ✓ Plan national méthanisation : **l'installation de méthanisation agricole de la SARL Fèvre à Brazey-en-Plaine** (Côte-d'Or). Une installation de méthanisation qui fonctionne avec des ressources de l'exploitation agricole, de la malterie et d'acteurs économiques de proximité. Le biogaz produit est valorisé dans un moteur de cogénération de 250 kW électriques permettant de produire à la fois de l'électricité et de la chaleur.



Contact ADEME Bourgogne : Bertrand Aucordonnier – 03 80 76 89 80 – [bertrand.aucordonnier@ademe.fr](mailto:bertrand.aucordonnier@ademe.fr)

- ✓ Développement des énergies renouvelables, notamment en promouvant les projets participatifs, permettant aux citoyens et aux collectivités d'entrer dans le capital du projet, à l'instar du parc éolien de Clamecy-Oisy (58) et de plusieurs autres projets déjà lancés en Bourgogne.
- ✓ Développer des transports propres : **les véhicules électriques font leur 1<sup>er</sup> tour de Bourgogne** organisé par l'association **Bourgogne Mobilité Électrique (BME) du 17 au 20 septembre 2014** dans le cadre de la Semaine de la Mobilité. Une caravane de 10 véhicules électriques sillonnera les routes de Bourgogne avec des haltes recharge idéalement maillées afin de démontrer que l'itinérance électrique est possible. Dans les 4 préfectures, des villages « mobilité électrique » offriront aux visiteurs la possibilité d'essayer ces véhicules électriques et d'assister à des démonstrations de charge. La DREAL Bourgogne est partenaire officiel. Plus d'infos sur : [www.bme.asso.fr](http://www.bme.asso.fr)



Contact BME : Emmanuelle TOUSCO – 06 11 45 09 79 – [contact@bme.asso.fr](mailto:contact@bme.asso.fr)

- ✓ Économie circulaire : La société **OPERENVI** (située dans l'Yonne) a reçu **le grand prix du jury dans la catégorie « Entreprises et environnement / Économie Circulaire » au salon Pollutec de 2013**. Elle est spécialisée dans le recyclage de mobilier. Son taux de recyclage est supérieur à 90 %, et les bois, plastiques, et métaux sont valorisés à 100 % auprès de filières locales ou régionales pour la production de nouveaux produits.

Contact : [www.operenvi.com](http://www.operenvi.com)

Ces exemples sont autant d'illustrations de **la mise en mouvement des acteurs et des territoires bourguignons en faveur de la transition énergétique pour une croissance verte.**